

## DÉLIBÉRATION

### SEANCE DU 21 MARS 2026

Convocation du 17 mars

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un mars à 10 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens sous la présidence de Mme Yvette CARTON la plus âgée des membres du conseil.

**Étaient présents les conseillers municipaux suivants** : Marie-Christine MISSIAEN, Bruno DESANDERE, Myriam IDÉ, Yahia BOUHADAD, Sophie PIOLÉ, Bernard MICHALAK, Florent GIGOT, Pauline DUFLOS, Gaylord RIBREAU, Yvette CARTON, Patrick LOMBE TAMBWE, Lauréna EDDARHRI-PRANLOUP, Frédéric LEFÈVRE, Marie-Angélique COQUELLE-BACQUET, Philippe PETIT, Delphine LOIR, Jean-Yves BEAUVOIS, Marie-Ange DEMARAIS

**Étaient absents excusés** : Anne CALVARIN-POTTIER (pouvoir à Myriam IDÉ)

#### Étaient absents :

M. Gaylord RIBREAU est nommé secrétaire de séance

#### L'élection des adjoints au maire (n°8-2026)

Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;  
Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;  
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Nombre de bulletins : 19

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

– Liste n°1, 15 voix (*quinze*)

– Liste n°2, 4 voix (*quatre*)

La liste n°1 ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : M. Bruno DESANDERE, MME Myriam IDÉ, M. Yahia BOUHADAD

Le Maire,  
**Marie-Christine MISSIAEN**

